

Modalités de l'Offre Canon SATISFAIT OU REMBOURSÉ MEGATANK

1. ORGANISATEUR DE L'OFFRE

L'organisateur est Canon France, SAS au capital de 141 940 032 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 738 205 269 située au 14 rue Emile Borel, 75017 Paris.

2. OFFRE

Canon vous propose de tester pendant trente (30) jours l'un des produits éligibles listés à l'article 2.1.1 ci-dessous, achetés entre le 2 novembre 2023 et le 31 mars 2024 inclus, et d'être remboursé si vous n'êtes pas satisfait, dans les conditions définies par les présentes modalités, et dans la limite du montant maximum de remboursement pour le Produit concerné, déduction faite de toute réduction de prix éventuelle et de tous services connexes associés.

2.1 Produits éligibles

2.1.1. Cette offre n'est valable que pour l'achat des produits suivants :

PRODUITS	CODE EAN	MONTANT MAXIMUM REMBOURSÉ
MAXIFY MEGATANK GX3050	4549292204476	449,99 €
MAXIFY MEGATANK GX4050	4549292204261	499,99 €
MAXIFY MEGATANK GX5050	4549292195606	449,99 €
MAXIFY MEGATANK GX5550	4549292220391	549,99 €
MAXIFY MEGATANK GX6050	4549292173475	589,99 €
MAXIFY MEGATANK GX6550	4549292223644	549,99 €
MAXIFY MEGATANK GX7050	4549292173611	749,99 €

2.1.2 Les montants maximums remboursés sont listés à l'article 2.1.1 ci-dessus.

2.1.3 Tous les Produits éligibles doivent être des produits Canon à la fois neufs et authentiques et être couverts par la garantie EWS. Les achats de produits d'occasion, remis à neuf ou remis en état ou de produits contrefaits ou portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle des sociétés du groupe Canon d'une manière quelconque (par exemple produits du marché parallèle ou marché « gris ») ne répondent pas aux critères permettant de bénéficier de cette offre. Pour en savoir plus, rendez-vous sur

http://www.canon.fr/about_us/about_canon/parallel_products_information/

2.1.4 Les Produits éligibles doivent avoir été fournis et distribués par Canon France, ou des sociétés du groupe Canon situées dans l'EEE, en Suisse ou au Liechtenstein. Pour ne pas être déçu, il vous est toujours recommandé de vérifier auprès de votre revendeur. Pour obtenir plus de renseignements sur ce point, rendez-vous sur : http://www.canon.fr/Where_to_buy/.

2.2 Période de l'offre

L'achat des Produits éligibles doit être réalisé entre le 2 novembre 2023 et le 31 mars 2024 inclus, date de facture faisant foi.

2.3 Participants

2.3.1 L'offre est réservée aux personnes physiques résidant en France métropolitaine à l'exclusion de la Corse, ainsi qu'aux personnes morales ayant leur siège social en France métropolitaine, à l'exclusion de la Corse.

2.3.2 Les participants, personnes physiques, doivent avoir au moins 18 ans.

2.3.3 Les revendeurs sont exclus de cette offre et ne répondent pas aux critères leur permettant de participer au nom de leurs clients. De la même façon, les employés Canon et les employés des distributeurs sont exclus de cette offre.

2.3.4 En soumettant une demande de participation, les participants sont réputés avoir pris connaissance et accepté les présentes modalités.

3. COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE ?

3.1. Achetez entre le 2 novembre 2023 et le 31 mars 2024 inclus, date de facture faisant foi, un Produit Canon éligible à l'offre auprès d'un revendeur situé en France métropolitaine, à l'exclusion de la Corse, ou directement sur le site e-commerce de Canon.

3.2. Testez votre Produit, sans toutefois dépasser un nombre de copies maximum de **1 500**. Au-delà de ce nombre de copies, l'offre n'est pas applicable et aucun remboursement n'est possible.

3.3 Dans les trente (30) jours suivant la date d'achat du Produit éligible Canon, si vous n'êtes pas satisfait du Produit éligible, il suffit d'**enregistrer votre achat sur le site internet www.canon.fr/megasatisfait**:

- Rendez-vous dans la rubrique « **Participer à l'offre** »
- Inscrivez-vous en renseignant **vos coordonnées**
- Saisissez vos **informations bancaires** « aux normes SEPA » (IBAN et code SWIFT)
- **Joignez la facture TTC** (scannée ou photographiée), datée entre le **2 novembre 2023 et le 31 mars 2024 inclus**, du Produit éligible Canon acheté. **Les bons de commande des Produits éligibles ne seront pas pris en compte et ne peuvent bénéficier du remboursement.**
- **Saisissez le numéro de série** du Produit éligible Canon acheté.

A l'issue de cet enregistrement, vous recevrez un par email un accusé de réception de votre demande de retour du Produit éligible. Canon ne saurait être tenue pour responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté.

Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ou qui ne permettent pas de contacter le participant entraîneraient l'annulation de la participation concernée.

3.4. Retournez le Produit éligible à l'adresse suivante dans les trente (30) jours de l'achat du Produit :

INTEGRATION et SERVICE
Offre Satisfait ou Remboursé Canon
44 Avenue du 8 mai 1945
92390 VILLENEUVE LA GARENNE

Votre colis doit impérativement comporter :

- Votre Produit éligible Canon complet (avec la notice, les accessoires d'origine et les encres) dans son emballage d'origine, en parfait état de fonctionnement et sans détérioration extérieure ;
- Les motifs de votre insatisfaction sur papier libre ;
- La copie du mail d'accusé de réception de la demande en ligne envoyé par Canon.

Nous vous conseillons d'envoyer votre dossier dans un emballage adapté permettant la réception sûre et en parfait état de votre Produit. Il doit également être suffisamment affranchi. Canon décline toute responsabilité en cas de problème d'acheminement ou de perte du colis par le transporteur.

Canon vous rembourse vos frais d'envoi pour le retour du Produit, sur simple demande accompagnée des justificatifs des frais engagés (une copie ou photo du reçu d'envoi mentionnant le prix d'envoi et l'adresse du destinataire) selon les modalités suivantes : au tarif de Colissimo Recommandé R2 selon le poids du produit, à Canon France, Marketing ITCG, 14 rue Emile Borel, 75017 PARIS.

Tout dossier ne comportant pas les pièces justificatives demandées sera considéré comme incomplet et ne pourra pas donner lieu à remboursement.

Après réception du Produit, Canon vérifiera son état et se réserve le droit de ne pas rembourser un produit incomplet ou ayant subi tout type de dommage (notamment impact, rayure, casse...), ou ayant dépassé le nombre de copies maximum. Dans ce cas, Canon vous contactera pour vous restituer le Produit non remboursable, à vos frais.

Pour toute question, veuillez contacter notre assistance en ligne en composant le 01 70 48 05 00** (du lundi au vendredi de 9h à 17h (hors jours fériés en France). Référence à rappeler : Offre Canon Satisfait ou Remboursé MEGATANK.

***Numéro non surtaxé. Coût d'une communication locale depuis un poste fixe situé en France métropolitaine avec l'opérateur Orange. Les tarifs peuvent varier en fonction de votre opérateur téléphonique et du lieu de votre appel. Contactez votre opérateur téléphonique pour connaître le tarif applicable.*

3.5 Comment s'effectue le remboursement ?

Votre remboursement sera effectué par virement sur le compte bancaire du RIB fourni (au même nom que celui indiqué sur la facture d'achat) dans un délai d'environ **28 jours, à compter de la date de validation de votre Produit et de votre dossier conforme**, avec vérification de votre Produit, sans que ce délai n'engage Canon. Le montant remboursé correspondra au prix TTC du Produit Canon figurant sur la facture d'achat, déduction faite de toute réduction de prix éventuelle et de tous services connexes associés, notamment les éventuels frais de livraison, et dans la limite du montant maximum de remboursement pour le Produit concerné. Le remboursement interviendra exclusivement en euros par virement bancaire. Un autre équivalent, une autre contrepartie ou un paiement en espèces ou par chèque n'est pas possible.

Le remboursement est limité à la seule partie payée en espèces, chèques, carte bancaire ou virement, à l'exclusion de tout autre moyen de paiement (dont notamment bons d'achat ou carte de fidélité).

3.6 Conditions de l'offre

Cette offre, limitée au remboursement d'un Produit par foyer sur toute la durée de l'offre, est cumulable avec une seule opération Canon en cours. Un IBAN ne pourra être utilisé qu'une seule fois. Le remboursement par virement bancaire ne peut être effectué que sur un Produit éligible Canon concerné acheté et livré en France métropolitaine (hors Corse).

Toute demande ne respectant pas la procédure ci-dessus, soumise hors délai, incomplète, illisible ou ne portant pas sur un Produit éligible ne pourra pas être prise en compte et sera rejetée.

4. EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ

4.1 Sous réserve de la législation applicable, Canon n'est pas responsable de la perte, du dommage ou du préjudice quelle qu'en soit la nature et la cause et qui aurait été subi par un participant dans le cadre de cette offre. Cependant, aucune stipulation des présentes modalités n'a pour effet d'exclure ou limiter la responsabilité de Canon lorsqu'un préjudice corporel ou un décès est causé, par une faute des salariés ou agents de Canon, sous réserve d'en apporter la preuve.

4.2 Canon se réserve le droit de suspendre, d'annuler ou de modifier cette offre si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent et ce, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée à ce titre. Canon fera toujours tout son possible pour en minimiser les effets sur le participant afin d'éviter une déception.

4.3 Canon se réserve le droit de vérifier les demandes pour s'assurer du respect des présentes modalités et de demander des informations supplémentaires et des pièces justificatives. Canon se réserve le droit de rejeter des demandes si elle soupçonne que la demande fait l'objet, par un moyen quelconque, d'un usage abusif voire frauduleux. Toute suspicion de tentative de fraude ou d'escroquerie fera l'objet d'un dépôt de plainte systématique.

5. DONNÉES PERSONNELLES

Canon France SAS, dont le siège social est situé au 14 rue Emile Borel CS 28646 75809 Paris Cedex 17, et Canon Europe Limited, qui est immatriculée au Royaume-Uni sous le numéro d'immatriculation 4093977 et dont le siège social est situé au 3 The Square, Stockley Park, Uxbridge UB11 1ET, Royaume-Uni, sont les responsables de traitement des données personnelles fournies par les participants. Le traitement de toutes les données personnelles sera assuré par Canon France SAS et Canon Europe Limited et/ou les sociétés du groupe Canon aux fins de gestion de cette promotion, ce qui inclut la communication des informations aux tiers désignés par Canon pour gérer la promotion, et le cas échéant à des fins de marketing - dans les cas où les participants ont accepté de recevoir une communication marketing de Canon. Si les participants ne souhaitent pas que leurs données soient utilisées à des fins de marketing ou pour permettre à Canon de prendre contact avec eux dans le cadre de promotions similaires et ultérieures, ils doivent S'ABSTENIR de cocher la case correspondante lorsqu'ils remplissent le formulaire de demande.

Les données personnelles qui nous sont soumises seront traitées par Benamic Unlimited Company, IDA Business & Technology Park, Ring Road, Kilkenny, Irlande dans le but de gérer cette promotion et par Intégration et Services, 20 Rue Albert Rémy - BP 29, 28250 Senonches. Les données personnelles collectées auprès des participants sont soumises à la Politique de confidentialité des données de consommateurs de Canon : <https://www.canon.fr/privacy-policy/>

6. DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPÉTENT

6.1 Les présentes modalités sont soumises à la loi française.

6.2 En cas de litige avec Canon par rapport à l'offre, vous pouvez envoyer une réclamation écrite à Canon France 14 rue Emile Borel CS28646 75809 Paris cedex 17.

6.3 En cas d'échec dans la résolution du litige auprès de Canon ou en l'absence de réponse de Canon dans un délai de deux (2) mois à compter de la date de réception de votre réclamation écrite, vous pourrez saisir gratuitement le médiateur AME CONSO, dont les coordonnées postales sont les suivantes : AME Conso, 11 place Dauphine 75001 Paris, ou via un formulaire disponible sur internet <https://www.mediationconso-ame.com>. Le médiateur tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable, conformément aux dispositions du Code de la consommation. Le participant est libre d'initier, d'accepter ou de refuser le recours à la médiation. En cas de recours à la médiation, les parties restent libres d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur. A défaut de résolution amiable et/ou médiation ou en cas d'échec de celle-ci, tout litige sera soumis aux tribunaux compétents, à savoir les juridictions françaises uniquement.